

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 2263

**Artikel:** Le passé, avenir du "streaming" : La technologie permet l'accès simultané au passé et au présent  
**Autor:** Guyaz, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020096>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le passé, avenir du «streaming»

La technologie permet l'accès simultané au passé et au présent

Jacques Guyaz - 02 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35660>

Le *streaming* représente désormais une technologie largement diffusée sur nos écrans de télévision ([DP 2258](#)). Au temps lointain où la langue française était encore en usage, on parlait de «*vidéo à la demande*», autrement dit la vision contre paiement d'un film ou d'une série qui ne pouvait être enregistrée, une forme de location.

Désormais le *streaming* fonctionne par abonnement mensuel. En échange d'un prix modique, de l'ordre d'une vingtaine de francs par mois, nous avons accès à des milliers de fictions et de documentaires. Netflix domine ce marché. Mais Apple débarque le 1er novembre et Disney le 12 du même mois. Et les conséquences vont bien au-delà du divertissement.

Les plateformes de *streaming* sont en mesure de fournir à leurs clientèles des clés physiques d'accès qui remplacent les boîtiers traditionnels branchés sur le téléviseur par nos opérateurs de réseau comme Swisscom ou Sunrise en Suisse. Aux Etats-Unis, chaque année, trois millions de foyers résilient leur abonnement à la télévision payante traditionnelle. Actuellement, Netflix, Apple, Disney et prochainement Amazon ou HBO se livrent à une course folle pour devenir les maîtres du marché. La série

*Friends*, le plus gros succès de Netflix, vient d'être vendue à HBO pour 425 millions de dollars. Autant dire que les Européens font figure de petits joueurs dans ce monde de géants.

Et si le passé était aussi une clé du succès dans ce monde des médias, ce qui redonnerait du pouvoir à notre vieux continent? Dans un article aussi bref que brillant de [Wired](#), l'informaticien Paul Ford rappelle un aphorisme du romancier américain L.P. Hartley écrit en 1953: «*Le passé est un pays étranger. Ils font les choses différemment là-bas.*» Oui, mais aujourd'hui le passé se confond de plus en plus avec le présent; il est devenu accessible instantanément grâce à la numérisation massive des bibliothèques et des archives.

Paul Ford rappelle que ce phénomène, même à l'échelle d'Internet, est relativement récent. Dans la première décennie de ce siècle, peu de personnes ont relevé que la [Bibliothèque universitaire de Lausanne](#), par exemple, a fait œuvre de pionnière en Suisse en confiant la numérisation de ses livres anciens à Google Books. Toutes les institutions disposant de fonds d'archives s'y sont mis.

Dans la musique, le film et la vidéo, la numérisation de ce

que Paul Ford appelle les catalogues d'arrière-plan, les archives banales qui n'intéressent que les spécialistes, est absolument massive. Et notre auteur de citer une phrase de William Faulkner: «*Le passé n'est jamais mort. Ce n'est même pas passé.*»

Désormais le passé est massivement rattaché au présent et il le sera de plus en plus à travers les bases géantes de données historiques. Et toutes ces informations sont disponibles simultanément. Par exemple, l'idée de mode musicale s'érode puisque vous pouvez choisir sur votre ordinateur des chansons qui viennent d'être créées ou des airs d'il y a 50 ans. Et que font Netflix ou Spotify, sinon d'exploiter les données sur les goûts de leur client, donc des informations du passé pour leur proposer des contenus.

La connaissance du passé fait la force des entreprises de *streaming*. Et la possibilité pour les citoyens d'accéder à ce passé et à des masses colossales d'informations et d'archives est décisive pour leur permettre d'exercer leur libre-arbitre. Ce n'est pas la technologie qui constituera l'élément décisif de l'apport du *streaming* dans les sociétés démocratiques, mais l'ouverture libre aux informations du passé.